

PLAN DE REVALORISATION

Revalorisation indemnitaire des personnels



L'académie de Bordeaux s'engage dans un large plan de revalorisation indemnitaire des personnels administratifs. En 2021, une enveloppe indemnitaire de 1,8 millions d'euros a permis de valoriser les personnels de catégories A, B et C pour un gain moyen de salaire de 500€ à 2 000€ brut par an. En 2022, une enveloppe de 3 millions d'euros a été attribuée et permettra dès le mois de mars de valoriser les salaires des personnels de catégorie A et B pour un gain moyen de 1 500€ à 4 000€. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan de requalification de la filière administrative,

inscrite dans les 12 engagements du Grenelle de l'Éducation. Elle nous permet d'aligner la rémunération de nos personnels administratifs sur les standards interministériels.

Plus d'informations : [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)

Requalification des postes des personnels administratifs de l'académie

Une requalification des postes est planifiée sur les 5 prochaines années dans l'académie, avec pour objectif un repyramidage structurel : 24% de catégorie A au lieu de 18% aujourd'hui soit +100 agents de catégorie A, 37% de catégorie B au lieu de 33% soit +130 agents de catégorie B, 39% de catégorie C au lieu de 49% soit -230 agents de catégorie C. La requalification des postes est associée à la construction d'un plan d'accompagnement des personnels en lien avec la feuille de route RH de l'académie. En 2021, on compte 46 requalifications de C en B (dont 19 en établissement). L'académie accueillera également 36 attachés en 2022 dont 16 issus d'IRA, 11 concours internes et 9 passage de B en A par liste d'aptitude. Cette requalification permettra de mieux reconnaître la complexité croissante des métiers de nos personnels administratifs et est une opportunité de promotion avec l'augmentation des postes de A et de B offerts aux concours et sur listes d'aptitude.



Retrouvez la feuille de route académique dédiée aux ressources humaines : [ac-bordeaux.fr](https://www.ac-bordeaux.fr)

RECRUTEMENT

Postes d'adjoints administratifs



L'académie a décidé de proposer 20 postes d'adjoints administratifs au recrutement dit sans concours permettant notamment à tous les agents non titulaires de l'académie de candidater.

Pour se préparer et s'inscrire : [ac-bordeaux.fr](https://www.ac-bordeaux.fr)

MOBILITÉ

Bilan de la mobilité des personnels de l'académie de Bordeaux

Les lignes directrices de gestions académiques, déclinaison des lignes directrices de gestions nationales, déterminent les orientations générales de la politique de mobilité. Dans l'académie, le mouvement des personnels enseignants du second degré, des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale s'articule autour de différents principes : transparence des procédures, traitement équitable des candidatures, prise en compte des priorités légales de mutation, recherche de l'adéquation entre les exigences des postes et les profils et compétences des candidats.



Retrouvez le bilan du mouvement 2021/2022 : ac-bordeaux.fr

AU PLUS PROCHE DES ÉTABLISSEMENTS (GRH)

La RH de proximité se déploie



Le dispositif RH de proximité poursuit son déploiement en département. Depuis la rentrée de septembre 2021, les cinq référentes départementales sont allées à la rencontre de 115 équipes de direction et ont proposé des temps d'échanges à autant d'équipes administratives, éducatives et pédagogiques. Lors de ces visites, vous pouvez demander à rencontrer la référente départementale RH de proximité, évoquer votre situation personnelle et connaître les conseillers RH de proximité au plus près de votre établissement ou école.

Plus d'informations sur le dispositif RH de proximité : ac-bordeaux.fr/GRH
Pour rencontrer votre conseiller RH de proximité, rendez-vous sur : ac-bordeaux.fr/Carte_GRH

ZOOM SUR UN MÉTIER

Référente départementale RH de proximité

Portrait d'Anne-Sophie Dupont-Fortin, référente RH de proximité dans le Lot-et-Garonne, qui revient sur son parcours et les expériences qui l'ont menée à cette mission. Découvrez son rôle et les différentes actions portées par les référents départementaux auprès des personnels de l'académie. Près d'un an et demi après son lancement, le dispositif continue de gagner en notoriété et bénéficie d'un retour très positif du terrain.



Lire l'interview : ac-bordeaux.fr

ACTUALITÉS

Colibris : renforcer la digitalisation des procédures RH



Le déploiement progressif de Colibris dans l'académie s'inscrit dans le cadre de la feuille de route RH académique et a vocation de simplifier les rapports qu'entretiennent les usagers avec l'administration. Les agents ont ainsi pu voir le mouvement "Poste à profil", puis le remboursement forfaitaire de la protection sociale complémentaire, être dématérialisés sur la plateforme. Plus récemment, en janvier 2022, trois démarches pour les personnels enseignants du second degré ont également été activées (deux concernant le mouvement inter-académique et une relative à la conservation des droits à l'avancement pour les personnes en disponibilité). Des démarches pour les personnels administratifs, mais également les personnels du premier degré vont très prochainement être disponibles. Le déploiement de ce nouvel outil ne doit pas induire un éloignement du gestionnaire et de l'agent. C'est pourquoi un canal Amerana a été créé à ce effet, afin d'accompagner de manière individualisée l'agent rencontrant des difficultés dans l'utilisation de Colibris"

En savoir plus sur les démarches Colibris : ac-bordeaux.fr/colibris

Nouveau webinaire : les rendez-vous de l'inclusion

L'académie de Bordeaux lance dès le 1^{er} mars un nouveau webinaire dédié à l'école inclusive : les rendez-vous de l'inclusion. Deux fois par mois, ce webinaire dédié à l'ensemble des personnels d'encadrement de l'académie de Bordeaux (inspecteurs de 1^{er} et du 2nd degré, chefs d'établissements) proposera un espace de réflexion, d'information et de formation pour permettre une meilleure acculturation des cadres à l'inclusion. Sous un format de 45 minutes mêlant présentation thématique et échanges, ces rendez-vous mettront en lumière différents volets de l'inclusion pour répondre aux besoins de pilotage du terrain. Le mardi 1^{er} mars, le premier webinaire portera sur la thématique : « Inclusion : de quoi parle-t-on ? Troubles, symptômes, dépistage et dispositifs ».



Plus d'informations et inscriptions sur : ac-bordeaux.fr

Un quart d'heure lecture pour tous !



Avec pour ambition de mettre la lecture au cœur de la vie de tous les français, le Président de la République a fait de la lecture la grande cause nationale de 2021-2022. Dans cet esprit, tous les personnels et les élèves de l'académie de Bordeaux (et de toutes les académies de France !), sont invités à interrompre leurs activités le 10 mars aux alentours de 10h pour partager un quart d'heure de lecture. Livre papier ou numérique, bande-dessinée, journal ou magazine... prenez ce temps de pause et profitez du plaisir de lire, où que vous soyez !

En savoir plus sur la lecture grande cause nationale : education.gouv.fr

CARRIÈRE

Les opérations d'avancement et de promotion

Les opérations d'avancement et de promotion des personnels enseignants, personnels d'éducation et des psychologues de l'Éducation nationale se poursuivent dans l'académie de Bordeaux.

Retrouvez les dernières actualités : ac-bordeaux.fr

Consultez le calendrier des opérations dans l'espace "Carrière" du site académique : ac-bordeaux.fr/carriere



PALMES ACADÉMIQUES

Promotion de janvier 2022



Les palmes académiques de la promotion de janvier 2022 ont été attribuées dans l'académie de Bordeaux. Au total, **43 récipiendaires** ont reçu cette distinction décernée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Lors de la promotion de juillet 2021, 166 personnels ont été décorés. La cérémonie de remise de ces deux dernières promotions sera organisée dès que les conditions sanitaires le permettront. Les palmes académiques sont la plus ancienne des distinctions décernées à titre civil. Elles honorent le mérite, les services importants rendus ou encore la contribution

exceptionnelle des personnels.

Consultez la liste des récipiendaires : ac-bordeaux.fr

Le prochain numéro de la lettre Infos RH vous présentera notamment le plan d'action académique pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes...

Suivez-nous sur les réseaux sociaux @acbordeaux



Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, [cliquez ici](#)

Lettre réalisée par le service communication du rectorat de l'académie de Bordeaux